

DEPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALDEBLORE – 06420  
-----

N° 2016-14

Séance du 26 mars 2016



L'an deux mil seize et le vingt-six mars, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Fernand BLANCHI**.

**Présents** : M. BLANCHI Fernand, Mme GASTALDI Danièle, MM. CIAIS Richard, GRAGLIA André, ROSSO Walter, Adjoints ; Mmes SAIA FERNANDEZ Françoise, GOUNIOT Caroline, SANTUCCI Alexandra, M. VIGNA Robert, BORGOGNO Christophe, ELIASSE Philippe, FERRIER Olivier, GRAGLIA Laurent, Conseillers Municipaux.

**Absent(s) représenté(s)** : MM. ATLANI Alfred par M. ROSSO Walter.

**Absent(s) non représenté(s)** : M. RICHIER Jacques.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : AFFECTATION DU RÉSULTAT

**Budget Communal**

Le Compte Administratif de l'exercice 2015 fait ressortir :

- ✓ Un excédent d'exploitation de 91 383.75 Euros
- ✓ Un excédent d'investissement de 714 631.78 Euros avec un déficit de 694 770.09 Euros de Restes à Réaliser de 2015.

Le Maire propose donc de laisser à l'investissement au compte 001 « Excédent d'investissement reporté 714 631.78 €, et au fonctionnement au compte 002 «Excédent de fonctionnement reporté » 91 383.75 Euros.

**Budget CCAS**

Le Compte Administratif de l'exercice 2015 fait ressortir :

- ✓ Un excédent d'exploitation de 0.53 Euros

Le Maire propose donc, de laisser au fonctionnement au compte 002 «Excédent de fonctionnement reporté » 0.53 Euros.

**Budget EHC**

Le Compte Administratif de l'exercice 2014 fait ressortir :

- ✓ Un excédent d'exploitation de 1 165.93 Euros
- ✓ Un déficit d'investissement de 517 312.94 Euros avec un excédent de 459 966.96 Euros de Restes à Réaliser de 2015.

Le Maire propose de laisser à l'investissement au compte 001 « Déficit d'investissement reporté » 517 312.94 Euros, et au fonctionnement au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté » 1 165.93 Euros.

AR PREFECTURE

006-210601530-20160326-2016D14-DE

Reçu le 29/03/2016 Budget PISCINE

Le Compte Administratif de l'exercice 2014 fait ressortir :

- ✓ Un déficit d'exploitation de 21 278.97 Euros
- ✓ Un déficit d'investissement de 217 611.59 Euros avec un excédent de 78 293.44 Euros de Restes à Réaliser de 2015.

Le Maire propose de laisser à l'investissement au compte 001 « Déficit d'investissement reporté » 217 611.59 Euros, et au fonctionnement au compte 002 « Déficit de fonctionnement reporté » 21 278.97 Euros.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

**APPROUVE** les dispositions ci-dessus.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

*Le maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.*

Fait et délibéré à Valdeblore les jours, mois et an susdits. Ont signé au Registre des délibérations les membres présents.  
Pour copie conforme au Registre - Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et affichage en Mairie le 29/03/2016



LE MAIRE

*Blanchi*  
FERNAND BLANCHI